

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

du 17 novembre 2025

Participants:

- M. HIRIGOYEN, *Maire de Mouguerre*
- Mme HIRIGOYEN, *Adjointe aux Affaires Scolaires*
- M. CARRÈRE-GÉE, *Directeur de l'école*
- Mmes BENUFFE-HIRIGOYEN, AMESTOY, DAVANT, BARBIER, BOLOGNE, HERVOUËT, INÇAURGARAT, UHART, WYSS, COUSTOURRET, POYDESSUS, RENAUD, *Enseignantes*, M. FONTAN, *Enseignant*
- Mme HUYETTE, *Psychologue de l'Education Nationale*
- Mmes CASSAIGNAU, SANDRI, DUBROCA, LIGONNIÈRE, DIAZ, COURET, KERSTEN, SABLONNIERE, THICOIPE, BALAX, CHIBRAC, MM DI FUSCO, LEQUIEN, DEYDIER, LAGIÈRE, DUMEAUX, BONNAN, *Parents d'élèves*

Excusés :

- Mme ETCHEVERRY, *Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de Bayonne*
- Mme GRAUBY, *Enseignante*, M. RIBAIRA, *Enseignant*
- Mme TIGNON, *Enseignante spécialisée du RASED*
- Mmes LEPRÊTRE, CAUSSADE, LAXETTE, DIOS, MURO CRUZADO, DESGANS, *Parents d'élèves*

Rappel de l'ordre du jour :

1. Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole
2. Approbation du CR du Conseil d'Ecole du 26/06/2025
3. Effectifs 2025-2026 et point sur la rentrée scolaire
4. Présentation du RASED
5. Présentation des intervenants extérieurs (projets musique, EPS) et de l'Assistante de Langue Vivante.
6. Points sur les équipements et travaux en cours et prévus
7. Point sur les évaluations nationales du CP au CM2
8. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école (*additif officiel de la possibilité de vote électronique*)
9. Projets ERASMUS, labels E3D et projet « développement durable »
10. Actions communes avec l'APE 2025-2026

Préambule : pour la première année, les élections des représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole se sont déroulées par **vote électronique** par le biais de la plateforme sécurisée Votil. Si la participation a été en baisse (51,80% contre 72 % en 2024) du fait d'un manque de temps de communication et d'explication, la facilité d'usage et les économies de temps et de papier ont été largement appréciées. Cette modalité de vote devrait être reconduite en 2026.

1. Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole (Décret N°90-788 du 06/09/1990, articles 17 et 18) :

Le Conseil d'Ecole se réunit au moins une fois par trimestre ou à la demande du Directeur de l'Ecole, du Maire ou de la moitié des membres titulaires. Le Directeur peut faire intervenir toute personne qualifiée pour aborder un point particulier de l'ordre du jour. Le vote a lieu à main levée sauf si un membre souhaite le bulletin secret. Il ne concerne que les membres ayant une voix délibérative.

-> *Le règlement intérieur du Conseil d'Ecole est adopté à l'unanimité (34 voix au total)*

2. Vote du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 26/06/2025

-> *Le compte-rendu est adopté à l'unanimité (34 voix au total)*

3. Effectifs de l'école 2025-2026 et point sur la rentrée scolaire :

A la rentrée scolaire de septembre 2025, **284 élèves sont inscrits**. Cette année encore, dans les classes bilingues, les élèves ne changent pas de classe : ce sont les enseignants qui se succèdent sur le lundi-jeudi et le mardi-vendredi.

Section bilingue:

- Classe de **Mme Hervouët et Mme Barbier** : TPS-PS-MS 1 (20 élèves)
- Classe de **Mme Hervouët et Mme Barbier** : TPS-PS-MS 2 (21 élèves)
- Classe de **Mme Incaurgarat et Mme Uhart** : GS (17 élèves)
- Classe de **Mme Incaurgarat et Mme Poydessus** : CP (27 élèves)
- Classe de **Mme Bologne et Mme Poydessus**: CE1-CE2 (22 élèves)
- Classe de **M. Fontan et M. Ribaira** : CE2-CM1 (22 élèves)
- Classe de **Mme Coustourret et Mme Uhart** : CM1-CM2 (25 élèves)

Total : élèves bilingues : **154**

1) Section unilingue :

- Classe de **Mme Wyss** : TPS-PS-GS (21 élèves)
- Classe de **Mme Davant** : PS-MS (20 élèves)
- Classe de **Mme Amestoy** : CP (18 élèves)
- Classe de **Mme Renaud** : CE1-CE2 (23 élèves)
- Classe de **Mme Bénuffé-Hirigoyen** : CE2-CM1 (22 élèves)
- Classe de **Mme Bologne et Mme Coustourret** : CM2 (26 élèves)

Total : élèves unilingues : **130**

L'organisation pédagogique est définie par le **Conseil des Maîtres** pour une année scolaire. Cette organisation est donc redéfinie chaque année : les élèves et les enseignants peuvent donc changer de classe d'une année scolaire sur l'autre.

Les élèves de TPS de l'école sont désormais comptés par l'Inspection Académique.

Cette année, **7 élèves de TPS** seront accueillis (élèves nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023) à la rentrée de janvier 2026.

Les opérations de Carte Scolaire qui détermineront les ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée 2026 auront lieu fin mars 2026, après les Elections Municipales des 15 et 22 mars.

4. Présentation du RASED Nive-Adour :

Le RASED signifie **Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté**. Il intervient à un moment donné de la scolarité, ou de manière plus continue. Les parents ne doivent pas hésiter à prendre contact en cas de besoin. Les difficultés traitées sont d'ordre scolaires, relationnelles ou psychologiques ; bien que l'apprentissage soit adapté dans les classes, si cela n'est pas suffisant, les enseignants peuvent solliciter le RASED pour remédier à des difficultés en remplissant un formulaire de demande d'aide.

Les modalités d'intervention peuvent être individuelles ou en petits groupes.

Mme Aurélie Huyette est psychologue de l'Education Nationale.

Mme Audrey Tignon est enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

Le RASED couvre les secteurs de Mouguerre, Lahonce, Urcuit, Villefranque, Saint-Pierre-d'Irube et Boucau.

5. Présentation des intervenants extérieurs (projets musique, EPS) et de l'Assistante de Langue Vivante Etrangère :

La Communauté d'Agglomération Pays-Basque affecte 3 intervenantes à l'école :

- **Audrey Monchecourt**, lauréate du concours d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) et titulaire du Brevet d'Etat de natation, est en formation « langue basque ». Son remplaçant **Noé Darrotchetché** intervient auprès des écoles primaires de Mouguerre, St-Pierre-d'Irube, Villefranque et Urt. Il travaille avec les classes de **GS au CM2** sur des créneaux de 45 minutes. Il utilise l'ensemble des installations communales : Agorespace, Skate-Park, fronton, grande salle Haitz Ondoan et Dojo. Il organisera aussi le cross (CP au CM2) le jeudi 26 mars 2026 après-midi au lac l'Arbéou à Lahonce.

Les élèves du CP au CM2 iront **1 trimestre** (entre 10 et 11 séances) à la **piscine Landagoyen d'Ustaritz** entre janvier et mai 2026 sur les périodes 4 et 5. La Communauté d'Agglomération Pays-Basque finance les bus pour ces séances ainsi que la moitié du coût des entrées. L'autre moitié est à la charge des écoles.

- **Fanny Lehmann**, des Centres Musicaux Ruraux (CMR), intervient en **Elémentaire**. Le projet départemental « Jazz in School » consiste à chanter 10 chansons en polyphonie dans des salles de concert avec un orchestre professionnel (Salle Lauga de Bayonne le **samedi 30 mai 2026**). Le thème de cette année est la mer. De plus, elle préparera avec les élèves de Cycle 2 une petite production chantée pour la soirée du Loto du **samedi 07 mars 2026** à la salle Haitz Ondoan.

- **Magali Marcel**, également des CMR, intervient en **Maternelle** de février 2026 à juin 2026 sur le thème des « couleurs ». Une production des élèves de Cycle 1 aura lieu le **mardi 09 juin 2026** à la salle Haitz Ondoan.

L'Assistante de Langue Vivante Etrangère : Jazmin Davis intervient dans toutes les classes de la GS au CM2. Elle assiste les enseignants lors des cours d'anglais. Son contrat est de 10 heures hebdomadaires jusqu'à fin avril 2026. Elle vient de Miami et est hébergée au Foyer des Jeunes Travailleurs de Bayonne. Cela se passe très bien. Elle intervient aussi 2 heures à l'école du Port. L'école avait monté un dossier pour la recevoir, l'expérience Erasmus a été un plus dans le dossier. Il n'y a que 2 écoles primaires sur le secteur Pays-Basque à avoir une Assistante de Langue Vivante Etrangère à temps plein.

Une AESH, **Justine Gelly** intervient dans deux classes pour deux enfants à besoins particuliers.

Contrat de « Service Civique » : malheureusement, cette année encore pour cause de restriction budgétaire, il n'y aura pas de jeune en contrat de « Service Civique » au sein de notre école.....Nous le déplorons fortement... !

6. Points sur les équipements et travaux en cours et prévus :

- Rénovation énergétique des bâtiments :

Les travaux se termineront **à la fin de l'été 2026**.

Pas de problème, tout se passe bien. Les Modulaires sont confortables et bien chauffés. Seul un vidéo projecteur ne fonctionne pas dans la classe de CE2-CM1 bilingue. Le rythme d'occupation des Modulaires sera respecté :

- ➔ De septembre à décembre 2025 : classes de CE2-CM1 bilingues et CM1-CM2 unilingues + Bureaux du Directeur et du RASED.
- ➔ De janvier à avril 2026 : classes de CP unilingues, CP bilingues et GS bilingues
- ➔ D'avril à juin 2026 : classe de PS-MS bilingues + salle de sieste + salle de motricité
- ➔ Eté 2026 : 2 dernières classes de Maternelle

La cour de récréation est magnifique et sera ouverte la semaine prochaine. Quelques aménagements restent à faire autour des toboggans (*voir ci-dessous dans la rubrique E3D*).

-Autres travaux : il est rappelé la demande de pose de **rideaux** dans la classe de Maternelle de Mme Wyss ainsi que le souhait de l'installation d'une **sonnerie** pour aviser des entrées et sorties de classes. Ces points seront de nouveau abordés au 2nd Conseil d'Ecole.

Additif : subvention communale aux écoles :

Précision sur les engagements de la Municipalité concernant les écoles primaires :

*-Subvention de **56 euros** par élève pour les projets et sorties et **59,50 euros** pour les fournitures scolaires (soit de 33495 euros en 2025 pour notre école).*

- Nombreux bus mis à disposition qui permettent aux enfants de se rendre à tous les spectacles culturels et aux sorties.*
- Présence d'un personnel ATSEM dans chaque classe de Maternelle (5 ATSEM)*
- Mise à disposition du complexe Haitz Ondoan à la demande.*
- Investissement financier complémentaire pour l'équipement numérique des classes (tablettes Ipad, ordinateurs, vidéoprojecteurs...)*
- Mise à disposition de photocopies laser couleur et financement des photocopies noir-et-blanc*
- Aide comptable et financière pour le projet Erasmus.*

Il faut aussi ajouter que l'Association des Parents d'Elèves APE remet cette année un chèque de **13.000 euros** à l'école pour aider également au financement des divers projets.

L'équipe enseignante remercie très chaleureusement la Municipalité et l'APE pour ces aides financières précieuses et conséquentes.

7. Point sur les évaluations nationales pour tous les niveaux :

Les résultats sont globalement satisfaisants et ne signalent pas une compétence particulièrement échouée si ce n'est une épreuve de calcul mental chronométrée.

Pour les élèves rencontrant quelques difficultés, la **différenciation pédagogique** et les **Activités Pédagogiques Complémentaires** sont mises en place.

Les restitutions en ont été faites aux parents.

Les **élèves bilingues de CM2** seront évalués en basque mi-mars 2026 sur le niveau A1 européen d'acquisition des langues vivantes.

Les **élèves de CP** auront une deuxième série d'évaluations nationales en janvier 2026.

8. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école:

Ce règlement est soumis à signature des parents à la rentrée. Les règlements intérieurs des écoles de la circonscription sont harmonisés. Ces règlements sont basés sur le règlement type départemental. **Un livret de 13 pages** a été élaboré. Il est transmis par mail en début d'année scolaire.

Une modification du règlement intérieur concernant **la possibilité du vote électronique** pour élire les représentants des Parents d'élèves au Conseil d'Ecole sera rajoutée ainsi que sur la sortie des élèves.

Pour rappel, la **collation** est autorisée en élémentaire (fruits, compotes mais pas de bonbon, soda, gateau salé...). Les gâteaux d'anniversaire faits « maison » sont aussi acceptés (*merci d'indiquer toutefois les ingrédients utilisés*).

Sortie des élèves en Maternelle : les parents ou le responsable désigné par les parents déposent l'enfant à la porte de la classe ou à l'Accueil Périscolaire. Le soir, l'enfant est remis aux parents (ou à la personne autorisée) ou aux animateurs de l'accueil périscolaire.

Sorties des élèves en élémentaire : difficulté car il n'y a pas de liste officielle des enfants qui rentrent à la maison ou qui restent à l'accueil périscolaire. **L'inscription au « portail famille »** est très importante et deviendra **obligatoire au 05/01/2026 !!! A partir de cette date, seuls les enfants inscrits par les familles seront accueillis**. Les parents vont recevoir un courrier rapidement de la part de la Mairie. **Toute modification** devra être signalée au Directeur qui transmettra l'information aux enseignants et aux animateurs.

D'une manière générale, **la transmission de responsabilité dans la prise en charge des élèves entre les familles, les enseignants et les animateurs du Périscolaire ne peut pas reposer sur la seule parole de l'enfant** lors de l'appel du matin en classe : il faudra donc que ce soit **les parents qui inscrivent leur(s) enfant(s) via le « Portail familles » de la Mairie**...comme cela se fait dans beaucoup d'autres communes. Les enseignants et les animateurs auront ainsi quotidiennement **une liste officielle des élèves qui quittent l'école et qui restent à un service périscolaire**.

Il est important de **créer une nouvelle habitude** de fonctionnement et de **responsabiliser les familles** dans le but d'assurer un **maximum de sécurité** dans ces phases de transition.

Le règlement intérieur ainsi modifié est soumis au vote. Il est **adopté à l'unanimité** (34 voix pour, 0 contre, 0 abstention).

Il est valable jusqu'en novembre 2026.

9. Projets ERASMUS et jumelage, label E3D et projet « développement durable » :

-> Erasmus + :

Nous avons terminé les projets « **Share’itage** » 2018-2021 (*patrimoine culturel et traditions populaires*) et « **Planet’Ecol’** » 2020-2023 (*Développement Durable et Ecocitoyenneté*).

L’« **Accréditation ERASMUS+** » de l’école court jusqu’au 31 décembre 2027, ce qui permet de poursuivre les actions avec les mêmes partenaires ou d’autres. Cette accréditation sera un levier pour travailler au niveau européen sur les 2 thématiques précitées.

Dans le cadre des **mobilités d’apprentissage de groupes d’élèves**, 13 élèves de CM2 sont partis à Syracuse (Sicile) du 9 au 15 novembre 2025, 11 autres élèves partiront à Teror (Gran Canaria) du 15 au 20 mars 2026 et les 10 derniers à Prague (République Tchèque) du 26 avril au 1^{er} mai 2026. Nous recevrons à notre tour les partenaires début juin 2026 à Mouguerre (Syracuse, Prague, Teror, Pamplona).

-> Label E3D :

- **Verdissement et aménagement des espaces extérieurs :** les travaux de décroûtement, d’aménagement et de verdissement de la grande cour de récréation se poursuivent en étroite collaboration avec les agents municipaux du service « Cadre de vie » et le cabinet paysagiste Lilika. Un catamaran, un poulpe en bois, des sièges, une rivière sèche et des toboggans ont été aménagés. La Municipalité a aussi décidé de faire poser un revêtement synthétique sur le terrain de sport au fond de la cour...pour la plus grande joie des enfants ! Cette première tranche de travaux devrait être ouverte d’ici quelques jours. Une deuxième tranche débutera en janvier 2026 avec notamment la plantation de végétaux ainsi que l’installation d’une grande table d’orientation. Une troisième tranche se déroulera à l’été 2026.
- **Les éco-délégués :** ils ont été élus dans toutes les classes dès la GS. Ils montrent l'exemple et rappellent les écogestes à leurs camarades, vident les poubelles jaunes (papier, cartonnettes...) dans les containers dédiés ; ils peuvent intervenir en classe et faire des petits exposés. Une petite cérémonie aura lieu le lundi 24 novembre pour leur remettre un diplôme en présence de M. le Maire. Ils ont aussi un rôle de médiateur vis à vis de leurs camarades.
- Les classes de CE1-CE2 bilingues et CM1-CM2 unilingues ont fait une demande pour travailler avec le **CPIE Pays-Basque** (Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement) autour des questions de **l’eau** et de la **biodiversité**. Réponse en attente.
- Le **tri sélectif** est maintenant une démarche installée au sein de l’école : papiers-cartons-plastiques dans les **poubelles jaunes**, nourriture-café-thé dans les **poubelles marron** (pour la société les Alchimistes), cartouches-toners imprimantes (société Core), stylos-feutres-encre (société Bureau Vallée), déchets non valorisés dans les **poubelles noires**. Des

ajustements sont en cours pour répartir ces containers dans les différents espaces intérieurs et extérieurs de l'école.

- Le « **label E3D** » (*Ecole Engagée dans une Démarche de Développement Durable*) a été renouvelé à l'école jusqu'en 2028.

10. Actions communes avec l'APE 2025-2026 :

Voici quelques dates à retenir :

- *Loto + spectacle des élèves de Cycle 2: samedi 7 mars 2026 à partir de 17h00* à la salle Haitz Ondoan de Mouguerre.
- *Concert « Jazz in School » des élèves de Cycle 3 : le samedi 30 mai 2026 à 15h00 ou 20h00 (horaire à confirmer)* à la salle Lauga de Bayonne.
- *Spectacle des élèves de Cycle 1 : le mardi 9 juin 2026 à 18h00* à la salle Haitz Ondoan de Mouguerre.
- *Fête de l'école (kermesse + apéritif + repas + tombola) : le vendredi 26 juin 2026* à partir de **17h00** à l'école.

Monsieur le Maire évoque le projet de « **piscine de 25 mètres** » à Saint-Pierre-d'Irube qui sera la piscine du pôle Nive-Adour. La Mairie de Mouguerre y apporte un avis favorable. Le projet a été validé par les 6 communes du pôle Nive-Adour. Coût total de l'opération : 1,2 millions d'euros pour la construction et 80.000 euros/an de frais de fonctionnement pour la commune de Mouguerre. La livraison est prévue pour 2027/2028. Un terrain mitoyen sera réservé si, plus tard, il y avait une volonté de construire un second bassin de 50 mètres.

Le **deuxième Conseil d'Ecole** est prévu le **lundi 9 mars 2026 à 18h30**.

Le **troisième Conseil d'Ecole** est prévu le **lundi 22 juin 2026 à 18h30**.

N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 20h40.

Le Directeur,

Les secrétaires de séance,



Ecole Publique du Bourg
303, av. de la Croix de Mouguerre
64990 MOUGUERRE
Tél. 05 59 31 83 86
mouguerrebourg@gmail.com

Laurent CARRERE-GEE



Sylvie WYSS



Sandra DUBROCA